

# Randonnées sur la commune

Issé

6



## Découvrir les sentiers

L'étang de Beaumont possède un îlot très apprécié des oiseaux pour la quiétude qu'il leur procure. Ses sentiers qui s'éloignent parfois discrètement de la berge et son paysage très ouvert, mettent en confiance de très nombreuses espèces hivernantes ou de passage.

Qui aime la compagnie des oiseaux sera comblé. Cet étang sauvage et aménagé est un site privilégié pour l'observation ornithologique.

## Recommandations aux randonneurs

Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.



Interdit à tout véhicule à moteur sur chemins inscrits au PDIPR. Toute infraction sera punie par la Loi



Le Plan départemental de randonnée (PDIPR) élaboré par le Département de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental de la Randonnée pédestre, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil départemental. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.



## Départ des sentiers

### Sentier des Prairies

- 🚩 Parking du complexe sportif face à la salle du Bosquet.
- 🚩 À l'étang de Beaumont

### Sentier des six clochers et sentier de Beaumont

- 🚩 Parking de l'aire de jeux à l'étang de Beaumont



## Circuit de randonnée

- 🚩 Départ des sentiers
- Les prairies
- Beaumont
- 👁 Point de vue
- 🎮 Aire de jeux
- 🏀 Terrain multisports
- ⚠ Traversée dangereuse. Merci de tenir la main de vos enfants !
- Les 6 clochers
- Mauvaise direction
- P Parking
- 🌳 Aire de pique-nique
- 🚻 Toilettes

## Code du balisage FFRP®

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire).

- Continuité du sentier
- ↘ Mauvaise direction
- ↷ Tourner à droite
- ↶ Tourner à gauche

Le PR® est un itinéraire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.



## Contacts utiles

Mairie d'Issé – 02 40 55 19 23  
Communauté de communes  
Châteaubriant-Derval – 02 28 04 06 33  
Office de Tourisme Intercommunal  
à Châteaubriant : 02 40 28 20 90  
[www.tourisme-chateaubriant.fr](http://www.tourisme-chateaubriant.fr)